

Permis de construire

Notifier le recours contentieux exercé contre le permis de construire accordé à son voisin

Lettre type

Mis à jour le 08 décembre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Permet d'informer le maire ainsi que le titulaire du permis qu'un recours a été exercé à l'encontre de son permis

- <http://www.conso.net/content/vous-exercez-un-recours-lencontre-du-permis-de-construire-accorde-votre-voisin> - Institut national de la consommation (INC)



***Mairie
de Nargis***

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis*

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr